CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E109081 **VALABLE JUSQU'AU** 18/09/2024

ÉDITÉ LE **20/09/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/03/2008
Forme juridique : SARL
Capital : 8 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON 2008B279

Siret : **503 230 815 00022**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 21 8122
Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 707048550032
Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 707048550032
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : **AQUA THERMIC EURL**

2 PLACE GENERAL VIARD
21310 MIREBEAU SUR BEZE

Téléphone : 03 80 36 70 87 **Fax :**
Portable : 06 85 06 32 21

Site Internet :
E-mail : info@aquathermic21.fr

Responsabilité légale :
BAUBICHET DAVID GÉRANT

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	06/02/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	06/02/2023
5241 PROB	Installation de chauffage solaire et ecs	06/02/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	06/02/2023
o Chaudière bois	06/02/2023
o Poêle ou insert bois	06/02/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	06/02/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	06/02/2023

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE DIJON
BATIMENT LE MAJOR
170 AVENUE JEAN JAURES
21000 DIJON

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.